

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
PO Box 1408, Room 100  
167 Lombard Ave.  
Winnipeg  
Manitoba  
R3C 2Z1  
Bid Fax: (204) 983-0338

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

REFERENCE AANDC FILE #A0332-143784

**Vendor/Firm Name and Address**  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada -  
Western Region  
PO Box 1408, Room 100  
167 Lombard Ave.  
Winnipeg  
Manitoba  
R3C 2Z1

<b>Title - Sujet</b> Document Disclosure - LAC	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> A0332-130016/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> A0332-130016	<b>Date</b> 2014-04-25
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$WPG-202-8968	
<b>File No. - N° de dossier</b> WPG-4-37004 (202)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-05-26</b>	<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Central Daylight Saving Time CDT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Kozak, Tammy	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> wpg202
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (204) 984-8825 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (204) 983-7796
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

A0332-130016/A

Amd. No. - N° de la modif.

002

Buyer ID - Id de l'acheteur

wpg202

Client Ref. No. - N° de réf. du client

A0332-130016

File No. - N° du dossier

WPG-4-37004

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## A0332-130016/001/WPG Amd 001

Cet amendement # 001 est porté à modifier sollicitation # A0332-130016 comme suit:

. 1 Voir l'annexe B - Base de paiement et  
SUPPRIMER: dans son intégralité,  
INSERT:

### ANNEXE « B »

### BASE DE

### PAIEMENT

#### 1. DIRECTIVES

1.1 Les soumissionnaires **DOIVENT** fournir des taux fermes tout compris pour la période du marché proposé. Tous les taux et prix fixes tout compris doivent inclure tous les coûts salariaux, les frais généraux et les profits pour réaliser les travaux.

1.2 En cas d'erreur dans le prix calculé, le prix unitaire aura préséance et le prix calculé sera corrigé à l'évaluation.

1.3 La TPS, s'il y a lieu, n'est pas incluse et doit figurer séparément sur toute facture subséquente. Le paiement sera effectué conformément aux prix fixés ci-après.

1.4 L'annexeB1, «Exemple d'évaluation financière», donne un exemple de la façon dont l'évaluation financière sera effectuée.

1.5 Le soumissionnaire **DOIT** proposer des taux pour toutes les catégories.

1.6 Tous les montants doivent être exprimés en dollars canadiens (\$ CAN).

1.7 On demande aux soumissionnaires d'indiquer «0,00\$» pour tout élément qu'il ne compte pas facturer ou qui fait déjà partie d'autres prix présentés dans les tableaux. Si le soumissionnaire laisse en blanc un espace réservé à un prix, le Canada donne à ce prix la valeur de «0,00\$» aux fins de l'évaluation et il peut demander au soumissionnaire de confirmer que le prix est bien de 0,00\$. Il ne sera pas permis d'ajouter ou de modifier le prix lors de cette demande de confirmation. Si le soumissionnaire omet de confirmer que le prix d'un article dont le champ est vierge est de «0,00\$», sa soumission sera déclarée non recevable.

#### 2. DÉFINITIONS

##### *2.1 Définition de la journée de travail et calcul proportionnel*

Dans le cadre du présent contrat, une journée de travail compte 7,5heures, à l'exclusion des pauses-repas. Seules les journées travaillées seront rémunérées, aucune indemnité n'étant prévue pour les congés annuels, les jours fériés et les congés de maladie. Si les heures travaillées constituent plus ou moins qu'une journée de travail, le taux journalier fixe doit être rajusté au prorata du nombre réel d'heures de travail.

La formule de calcul applicable est la suivante: 
$$\frac{\text{Heures travaillées} \times \text{taux quotidien ferme applicable}}{7,5 \text{ heures}}$$

##### *2.2 Frais de déplacement et de subsistance*

Le Canada n'acceptera pas les frais de déplacement et de subsistance engagés par l'entrepreneur à la suite de toute réinstallation nécessaire pour satisfaire aux clauses du contrat.

Tout déplacement dans la région de la capitale nationale est aux frais de l'entrepreneur.

À la demande du Canada, les frais de déplacement et de subsistance préautorisés, raisonnablement et dûment engagés par l'entrepreneur dans le cadre de l'exécution des travaux, seront remboursés par le Canada au prix coûtant, sans aucune indemnité pour le profit ou les frais administratifs généraux, conformément aux indemnités relatives aux repas, à l'utilisation d'un véhicule privé et aux faux frais qui sont précisées aux appendices B, C et D de la Directive sur les voyages du Conseil du Trésor, et selon les autres dispositions de la Directive qui se rapportent aux «voyageurs» plutôt que celles qui se rapportent aux «employés». Tout déplacement doit être approuvé au préalable par le responsable du projet. Tous les paiements peuvent faire l'objet d'une vérification par le gouvernement.

### *2.3 Heures supplémentaires*

Tous les membres du personnel proposés doivent être en mesure de travailler en dehors des heures normales pendant la durée du contrat. Aucuns frais d'heures supplémentaires ne seront autorisés dans le cadre du contrat.

### *2.4 Frais directs*

Les frais directs pour des matières consommables et pour des fournitures et des composantes précises doivent correspondre à leur prix coûtant, sans majoration et sans aucune indemnité pour les frais généraux ou le profit. Tous les frais doivent être appuyés par des reçus ou d'autres documents approuvés par AADNC. Le Canada n'achètera pas et ne remboursera pas l'achat de matériel de balayage ou autre matériel semblable dans le cadre de ce contrat.

## **3. MONTANT TOTAL ÉVALUÉ**

1. Les taux journaliers tout compris des soumissionnaires pour chaque catégorie de ressources (colonneB) seront multipliés par le facteur de pondération (colonneC).
2. Le taux journalier moyen pondéré (colonneD) pour chaque catégorie de ressources sera additionné pour calculer le total pondéré du soumissionnaire.
3. Le total pondéré du soumissionnaire sera utilisé de la façon décrite dans la base de sélection pour calculer la note financière du soumissionnaire.

**Voir l'annexeB1 pour un exemple d'évaluation financière**

## **4. BARÈMES DE PRIX**

Par la présente, le soumissionnaire offre d'effectuer l'ensemble du travail aux prix et aux taux journaliers indiqués ci-dessous. REMARQUE: Si la période optionnelle est utilisée, les prix doivent demeurer les mêmes que ceux indiqués dans le marché.

Catégorie de ressources	Durée du marché (De la date d'attribution du marché au 30-06-2015)	Aux fins d'évaluation	
		Taux journalier	Taux journalier moyen pondéré
(A)	(B)	(C) *	(D) *
Gestionnaire de projet principal	_____ \$	5 %	_____ \$
Coordonnateur de projet sur place	_____ \$	5 %	_____ \$
Responsable de l'imagerie et du balayage	_____ \$	5 %	_____ \$
Responsable des questions techniques	_____ \$	5 %	_____ \$
Spécialiste de la recherche historique	_____ \$	40 %	_____ \$
Membre de l'équipe de balayage	_____ \$	20 %	_____ \$
Marquage et indexation des métadonnées	_____ \$	20 %	_____ \$
Base de donnée et espace de mémoire			
<b>Total pondéré du soumissionnaire</b> <i>[Somme de tous les éléments de la colonne D]</i>			_____ \$

\* Aux fins de l'évaluation seulement, les taux journaliers moyens et les valeurs pondérées ne sont utilisés QUE pour établir le total pondéré du soumissionnaire dans le cadre de l'évaluation financière. Le paiement réel dépendra des services rendus et des factures présentées par l'entrepreneur.

Les taux ci-dessous ne sont que des exemples et ne correspondent pas à des taux réels.

(A)	(B)	(C) *	(D) *
Gestionnaire de projet principal	600,00 \$	5 %	30,00 \$
Coordonnateur de projet sur place	500,00 \$	5 %	25,00 \$
Responsable de l'imagerie et du balayage	300,00 \$	5 %	15,00 \$
Responsable des questions techniques	400,00 \$	5 %	20,00 \$
Spécialiste de la recherche historique	375,00 \$	40 %	150,00 \$
Membre de l'équipe de balayage	350,00 \$	20 %	70,00 \$
Marquage et indexation des métadonnées	200,00 \$	20 %	40,00 \$
<b>Total pondéré du soumissionnaire</b> <i>[Somme de tous les éléments de la colonne D]</i>			<b>350,00 \$</b>

## PART B - DATA STORAGE

Description	Per GB
Monthly Data Storage	\$
The price per GB multiplied by 5% equals PART B - Bidder Weighted Total	\$

NOTE TECHNIQUE PONDÉRÉE	<u>Total du soumissionnaire – Volet technique</u> 360	x 70	/70
NOTE FINANCIÈRE PONDÉRÉE	<u>Prix total évalué LE PLUS BAS</u> Prix total évalué du soumissionnaire	x 30	/30
TOTAL DU SOUSSIONNAIRE	Note technique pondérée (/70)	+	Note financière pondérée (/30)
			/100 <i>Les meilleurs soumissionnaires sont ceux qui ont les notes les plus élevées</i>

Les autres termes et conditions restent les mêmes

